



La FIQ réagit aux accusations du ministre

« Dans l'art de dire n'importe quoi, le ministre de la Santé a atteint, hier, un sommet. À court d'arguments pour justifier son refus d'offrir de meilleurs soins de première ligne par l'entremise des infirmières et des infirmières praticiennes spécialisées (IPS), monsieur Barrette a opté pour le salissage et les attaques de bas étage », a affirmé la vice-présidente de la FIQ, Line Larocque, en réaction aux propos du ministre de la Santé sur la FIQ et la Clinique SABSA.

Le 13 avril dernier, le ministre Barrette accusait la Fédération de vouloir créer un « réseau parallèle d'infirmières » et de « fragiliser le réseau de la santé » par des « manœuvres syndicales ». Le ministre a proféré ces accusations pour expliquer son refus de financer la Clinique SABSA de Québec et de faire une plus grande place aux professionnelles en soins dans la dispensation des soins de première ligne.

« Le ministre de la Santé n'accepte pas que les propositions que nous avons faites soient plus efficaces, coûtent moins cher et soient plus accessibles pour les patients. Il ne les accepte pas parce qu'elles ne concordent pas avec sa vision médicalo-centriste des soins de première ligne », a ajouté madame Larocque.

Toutes et tous pour les soins à domicile!

Dans le cadre d'une conférence de presse tenue le 13 avril dernier, la FIQ, le Réseau FADOQ, le Conseil pour la protection des malades, le Regroupement des aidants naturels du



Québec et Me Jean-Pierre Ménard ont démontré l'impact des lacunes d'accès aux soins à domicile pour les aîné-e-s à partir d'un portrait type d'une personne dont l'état requiert des soins.

Les organisations revendiquent une nouvelle politique publique de maintien à domicile soutenue par un financement adéquat et récurrent et une garantie de services et de soins mieux encadrés pour assurer une qualité de vie adéquate aux personnes parmi les plus vulnérables de la société.

Recensement 2016

Le prochain recensement du Canada se tiendra en mai 2016 et la FIQ salue le rétablissement du questionnaire long obligatoire. En 2011, la FIQ avait dénoncé le retrait par le gouvernement Harper du formulaire long et obligatoire, le remplaçant par un document court et facultatif.

Le recensement de 2016 permettra ainsi d'obtenir l'ensemble des données permettant de dresser un portrait détaillé de la situation socioéconomique de la population canadienne et d'évaluer convenablement l'impact des politiques sociales. Au début de mai, les trousses du recensement seront livrées à chaque ménage au Canada. Il sera possible de répondre au questionnaire en ligne ou en utilisant la copie papier.

Pour obtenir plus d'information sur le recensement de 2016, consultez le site <u>www.recensement.gc.ca</u>.

Participez aux activités du 1er mai!

Participez aux activités entourant la Fête des travailleuses et des travailleurs, le 1^{er} mai prochain, alors qu'une grande marche est organisée à Montréal et que des activités se tiendront dans les différentes régions du Québec.

